



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 27 août 2024
Salle de rencontre 1202C
18 h 00 à 21 h 00

Procès-verbal

Sont présents :

	Présent(e)	Absent(e)
1-	Gaudreau, Roxanne	Enseignante
2-	Duciaume-Bertrand, Olivier	Enseignant
3-	Paquette, Fanny	Enseignante
4-	Beaudry, Isabelle	Enseignante
5-	Alciné, Jems	Employée de soutien
6-	Gauthier, Alain	Parent
8-	Baril, Chantal	Parent
9-	Rouleau, Marc-André	Parent
10-	Fortin, Karine	Parent
11-	Langlois, Nancy	Parent
12-	Dagenais, Carole	Parent
13 -	Gagnon, Sylvain	Parent
14 -	Gauthier, Jacinthe	Parent, EHDAA

15 -	Guillen, Jeanne Kelly	Parent, EHDA (Sub)
16 -	Rainville, Nathalie	Parent
17-	Aubé, Anne Stéphanie	Personnel professionnelle
18-	Lafortune, Serge	Membre de la communauté
19-		Membre de la communauté
20-	Konate, Aminah Grace	Élève, secondaire 5
	Giroux, Philippe Carlos	Élève, secondaire 4

Sont également présents à la table du conseil :

François Bélanger	Directeur
Caroline Bouchard	Agente d'administration
Isabelle Pytura	Direction adjointe
Christiano Bernier	Direction adjoint
Ndeye Thiam	Direction adjointe
Michel Verreault	Gestionnaire d'établissement

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À :

1 a)	MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES ET QUORUM
	M. GAUTHIER SOUHAITE LA BIENVENUE ET NOTE QUE NOUS AVONS QUORUM

2 -	QUESTIONS DU PUBLIC
	AUCUN MEMBRE DU PUBLIC N'EST PRÉSENT

3 -	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
046 – CÉ20240827-01	<p>CONSIDÉRANT que monsieur François Bélanger, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 27 août 2024;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Jacinthe Gauthier et appuyé par Madame Langlois il est résolu :</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 27 août 2024;</p>

4 -	SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL
046 – CÉ20240827-02	<p>Postes en élection :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Monsieur Alain Gauthier2. Monsieur Sylvain Gagnon3. Madame Carole Dagenais4. Madame Karine Fortin

5 -	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUIN
046 – CÉ20240827-03	PRÉAMBULE

	<p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire 16 avril 2024 plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Fanny Paquette et appuyé par Monsieur Marc-André Rouleau, il est résolu :</p> <p>D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance du 11 juin 2024 du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p>
--	--

6 -	TRAVAUX DU CONSEIL
6 a)	RAPPORT ANNUEL 2023-2024
046 – CÉ20240827-04	<p>Sur proposition de Monsieur Olivier Duciaume et appuyé Madame Nancy Langlois il est résolu :</p> <p>D'ENVOYER le rapport annuel au Centre de services</p>
6 B)	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS 11 SEPTEMBRE 2024 18H30
	<p>ÉLECTION AU CÉ 4 postes de 2 ans, 2 postes de substitut Il aura lieu lors de l'assemblée générale des parents.</p>
6 c)	ORGANISATION SCOLAIRE-RENTRÉE 24-25
	<p>POINT D'INFORMATION :</p> <p>Les tâches enseignantes sont comblées.</p> <p>Il manque seulement une tâche ILSS à combler. Il y a déjà des candidats en banque.</p> <p>Dans la nouvelle convention collective, il y aura ajout d'aide à la classe.</p> <p>10 classes modulaires ont été commandées.</p> <p>Service de cafétéria L'Entre-nous reviens cette année.</p> <p>Il y aura également embauche de 2 TES pour soutenir les intervenants de secondaire 2 et secondaire 5.</p>

	MOT DU PRÉSIDENT
	Bonjour et merci d'être de retour! Je serai en élection et je compte me représenter. 😊
	MOT DE L'ÉLÈVE
	ABSENTS
	MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDA
	MADAME GAUTHIER NOUS SOUHAITE BONNE RENTRÉE!
	MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS
	AUCUN
	MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ
	AUCUN
	RAPPORT DU PERSONNEL – DIRECTEUR
	Activité de la rentrée le 12 septembre 2024

7 -	AFFAIRES NOUVELLES
	Défaillances : Lampadaires installés 2 conteneurs vidés 1 autre conteneur sera vidé 2 conteneurs resteront sur les lieux. Les portes ne sont pas encore changées de bord. Les tuiles du plafond des laboratoires ne sont pas installées. La porte de secours à l'atelier de menuiserie doit être modifiée. Le changement à été fait sur le plan de l'architecture. Un poste d'ouvrier sera affiché. Etc. etc. etc...

8 -	LEVÉE DE LA SÉANCE
046 – CÉ20240827-05	L'ordre du jour étant épuisé EN CONSÉQUENCE , sur proposition de Madame Fanny Paquette, appuyé par Marc-André Rouleau, il est résolu DE LEVER la séance ordinaire à 20h30

Monsieur Alain Gauthier, président

Monsieur François Bélanger, directeur

Date